

Rapport financier 2024

A compter du 01.01.2024, les comptes sont devenus communs avec le regroupement de nos paroisses mais avec une répartition par paroisse (comme cela avait été demandé lors du regroupement).

LES COMPTES 2024

1. Les chiffres :

Les dépenses ordinaires : 250.164€ correspondent au fonctionnement normal de nos paroisses.

Les comptes laissent apparaître de façon extrêmement claire, **une véritable flambée des dépenses énergétiques**. Chaque paroisse participe au mieux à l'esprit d'économie et les causes de cette flambée sont le plus souvent tout à fait légitimes.

Nous nous trouvons là devant un défi considérable qui remet de façon constante en cause nos équilibres budgétaires traditionnels.

Les recettes ordinaires : 228.128€ dont 201 124€ d'offrandes nominatives ou anonymes.

Les dépenses extraordinaires : 91.641€ Ces dépenses ont été prises sur les réserves des paroisses concernées (Saint-Péray et Valence).

Nous attendons le remboursement des frais notariaux par l'Union (12 500€).

Revenus extérieurs :

Nous avons reçu : 8.147€ proviennent des aides FLAM et Union Nationale

- Versement FLAM (VAL= 3147€)
- Aide de l'Union (STP= 5000€)

Ainsi que 2 versements pour BLV d'une église de Suisse (2066€)

2. Les reçus fiscaux

Notre église compte 1170 Foyers Connus (FC)

Pour 2024, 375 FON (familles) ont participé financièrement à la vie de notre église

- reçus fiscaux émis : 424
- pour un total de 167.341,47 €

Synthèse des reçus fiscaux par famille (FON) émis depuis 2021 :

	STP		VAL		BLV			V2R	
	RECUS FISCAUX (FON)	DONS	RECUS FISCAUX (FON)	DONS	RECUS FISCAUX (FON)	DONS		RECUS FISCAUX (FON)	DONS
2021	211	69 954 €	194	72 948 €	108	55 492 €			
2022	200	72 360 €	169	57 129 €	99	47 268 €			
2023	175	61 893 €	148	55 647 €	112	46 321 €			
2024	159	58 724 €	135	62 030 €	81	46 587 €	soit	375	167 341 €
pour information									

Nous constatons depuis 2021 la poursuite de la diminution des foyers apportant une offrande nominative ; diminution dont le début est bien antérieur à 2021.

3. Le tableau de synthèse en 4 colonnes :

Le tableau de synthèse (ci-joint) est composé de 4 colonnes + 1 colonne de total Valence2Rives :

- 1 pour chaque paroisse
- 1 pour V2R = aumônier, chorale (communs aux 3 paroisses)

4. Contribution régionale :

Le résultat 2024 nous a contraints à ne pas verser la totalité de notre contribution régionale

(2 paroisses avaient des arriérés antérieurs)

- Contribution BLV 2024 = 51000€
 - Année 2024 = versement de 42 000€ => soit un solde de - 9 000€
 - Arriéré 2023 = - 8 500€
- Contribution STP 2024 = 65 000€
 - Année 2024 = versement de 50 900€ => soit un solde de - 14 100€
 - Pas d'arriéré
- Contribution VAL 2024 = 68 000€
 - Année 2024 = versement de 55 000€ => soit un solde de - 13 000€
 - Année 2023 : Arriéré de -24 000€
 - Année 2022 : Arriéré de -9 600€

Versement contribution V2R 2024 : 147 900€ (pour 175 000€ de contribution demandée)

LE BILAN 2024

Comme prévisible, et après prise en compte des différentes écritures de bilan, les comptes 2024 finissent en déficit et ne s'équilibrent que grâce au prélèvement sur les fonds de réserves à hauteur de -103 606 €.

Compte tenu de tous ces éléments, je souhaite attirer votre attention sur la baisse réelle de nos fonds associatifs qui appelle à une réflexion profonde de notre mode de fonctionnement.

Dans ce sens, je pense que la commission « immobilière » (composée de membres de nos trois paroisses) devra très rapidement réfléchir sur :

- comment faire des économies sur nos bâtiments
- revoir nos contrats énergétiques,
- réfléchir à des contrats groupés, des fournisseurs groupés
- location des presbytères vacants
- etc...

Des réponses sont déjà apportées pour le budget 2025

AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de -103 606€.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le déficit de -103 606€ au titre de l'exercice au compte
« report à nouveau » de la manière suivante :

		2023		2024
10632 Réserves affectées : immobilier (achat, construction, grosses réparations); (y compris réserves antérieures orgue, mutualisé, LPEAV, vert et évangélisation)	BLV	237 468,39 €	- 103 606,07 €	133 862,32 €
	VAL	29 165,75 €	4 336,91 €	24 828,84 €
	STP	155 017,33 €	56 843,62 €	98 173,71 €
		53 285,31 €	42 425,53 €	10 859,78 €
1068000004 Fonds de réserve statutaire	BLV	2 000,00 €		2 000,00 €
1068000001 Réserves Chorale	BLV	3 389,14 €		3 389,14 €
1068 Réserves pour projet associatif/FONDS DE ROULEMENT		8 670,31 €		8 670,31 €
	VAL	4 000,00 €		4 000,00 €
	STP	4 670,31 €		4 670,31 €
XXXXX FONDS BIBERACH	VAL	1 446,30 €		1 446,30 €
XXXXX FONDS AUMONERIE		791,97 €		791,97 €
		253 766,11 €	- 103 606,07 €	150 160,04 €

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Ce bilan 2024 laisse apparaître un montant des reçus fiscaux excédant la somme de 153 000€ :

- un Commissaire aux comptes (CAC) doit être nommé et nous passons en comptabilité d'engagement sur 2025 : Il s'agit de M. Guillaume JARRAND-MARTIN, Cabinet Auditéo à Valence.

Nous vous proposons une lettre de mission CAC :

- Mission de régularisation 2024 à **3 750 € HT soit 4 500 € TTC** incluant toutes les recommandations
- Mission de 6 ans à partir de l'exercice 31.12.2025 à **3 000 € HT soit 3 600 € TTC** par exercice, après application des recommandations données pour l'exercice 31.12.2024

CONCLUSION :

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner au CP quitus de sa gestion pour l'exercice 2024 sur les comptes sur lesquels vous avez à vous prononcer.

Merci de votre attention.

Danièle Montariol, Trésorière